COMITÉ DIRECTEUR

Procès-verbal N° 17 du Lundi 26 Octobre 2026 à 18h00

Président de séance : Raphaël GOSSET
Secrétaire de séance : Yoann GERMAIN

Présents : Miguel VINCENT, Thierry CHARPENTIER, Jean-Pierre BOIZARD, Patrick MELLINGER, Jérôme SIMON, Maïté MAIURANO, David GROUD (Visio), Éric CROSNIER, Michael BERNARD, Damien MARCHOIS

Excusés : Anne-Laure PERNELET, Annie SIMON, Emeric PETIAU, Céline DE OLIVEIRA, Tony VASSAUX et Guillaume ARNOULD

Assiste : Lucas THOUÉ (Directeur), Benjamin HUYGHE (Conseiller en Développement Associatif) et Valérie BOILEAU (Comptable)

---

1. Accueil du Président

Le Président du District des Ardennes, Raphaël GOSSET, accueille les membres présents du Comité Directeur, ainsi que Benjamin HUYGHE – Conseille en Développement Associatif, Valérie BOILEAU – Comptable et Lucas Thoué - Directeur.

Le Président du District, Raphaël GOSSET fait un retour sur les réunions auxquelles il a assisté, Congrès National de l'ANPDF et réunion régionale de l'ANPDF (secteur Bourgogne Franche Comté).

2. Carnet noir

Le Comité Directeur a appris avec une profonde tristesse le décès tragique de Christopher PINCON, éducateur de l'équipe U13 de Liart/Signy.

En ces douloureuses circonstances, les membres du Comité Directeur adressent leurs plus sincères condoléances à sa famille, à ses proches ainsi qu'à l'ensemble du club de Liart/Signy.

Nous leur témoignons tout notre soutien et leur souhaitons beaucoup de courage pour traverser cette

épreuve particulièrement difficile. Une pensée émue accompagne également les joueuses, joueurs, éducateurs et dirigeants du club.

Le Comité Directeur souhaitait également adresser ses condoléances à Mme DUGENIE Evelyne et ses proches pour le décès de son époux Roger DUGENIE, joueur à Vrizy, puis à Vouziers et enfin à Attigny. Il a été arbitre pendant une dizaine d'années, avant de revenir au club d'Attigny, auquel il était profondément attaché. Il s'est alors investi sans compter en entraînant les jeunes, puis les seniors, et en assurant également la présidence du club pendant près de dix ans.

Le Comité Directeur a également appris avec tristesse le décès de la sœur de Florian REGNIER, membre de la Commission Jeunes du District des Ardennes et lui adresse tout son soutien dans cette épreuve difficile.

Enfin, le Comité Directeur tenait à saluer la carrière exceptionnelle de Pierre TORDO, suite à son décès à l'âge de 86 ans, arrivé dans les Ardennes au début des années 1960, il a marqué l'histoire de l'Union Athlétique Sedan-Torcy (UAST) et du Club Sportif Sedan Ardennes (CSSA), disputant 243 matchs en première division et participant notamment à la finale de la Coupe de France en 1965. Le District des Ardennes adresse ses condoléances les plus sincères à sa famille.

3. Informations générales

Retour sur les journées interrégionales de la FFF

- Déplacement au stade Saint Symphorien de Metz sur la journée puis Lucas Thoué est resté le lendemain avec les directeurs des autres Districts pour réaliser des ateliers sur plusieurs thématiques dont : l'environnement, les défis futurs de la FFF/du football, l'éthique et la communication entre les instances.
- Intervention FFF de 3h avec prise de parole de M. Philippe Diallo Président de la FFF, puis toute sortes d'intervenants FFF. Beaucoup de sujets ont été abordés : le changement climatique, les difficultés rencontrées par les clubs pour les déplacements, les logiciels et les outils FFF gérés par la Direction des services informatiques de la FFF.
- La LFP est amenée à disparaître au profit d'une société avec une place privilégiée de la FFF. Celle-ci disposera d'une action et d'un droit de véto absolu.

Agenda institutionnel

- **Assemblée Générale de la Ligue Grand-Est de Football** : Elle aura lieu le 7 novembre 2026 au stade Saint-Symphorien à Metz ; émargement à partir de 9h00, clôture de l'émargement à 9h45, début des travaux à 10h00. Elle sera marquée par un invité exceptionnel : Michel Platini.

- **AG de la Fédération Française de Football** : L'Assemblée Fédérale ordinaire de la Fédération Française de Football (FFF) est fixée au samedi 9 janvier 2027 au Centre National du Football (CNF) à Clairefontaine**.**

4. Salariés

Nouvelle arrivée au sein de l'équipe du District des Ardennes

Le District des Ardennes a le plaisir d'accueillir Enola DA SILVA, qui a rejoint nos effectifs le 5 octobre dans le cadre d'une mission de Service Civique.

Son contrat, d'une durée hebdomadaire de 24 heures, la conduit à être présente tous les après-midis ainsi que toute la journée du mercredi.

Affectée au pôle Communication, Enola travaillera en binôme avec Léa et participera activement aux différentes actions de communication menées par le District.

Nous lui souhaitons la bienvenue et beaucoup de réussite dans cette nouvelle expérience.

Conseiller en Développement Associatif

Benjamin HUYGUE s'est parfaitement intégré au sein de l'équipe du District des Ardennes.

Il revient d'une session de trois jours de formation au siège de la FFF, au cours de laquelle il a bénéficié d'un accompagnement complet sur les différents dispositifs fédéraux ainsi que d'une présentation approfondie des missions liées à son poste.

Sa prochaine formation est prévue au mois de juin au Centre National du Football de Clairefontaine, où il pourra poursuivre son parcours de montée en compétences et approfondir ses connaissances du fonctionnement fédéral.

Le Comité Directeur se réjouit de son intégration réussie et lui souhaite pleine réussite dans ses nouvelles fonctions.

5. Approbation PV Comité Directeur N °16 du 17/08/2026 ainsi que les PV des Commissions

Après lecture des différents documents, les membres présents du Comité Directeur valident à l'unanimité le PV N°16 du 17/08/2026 ainsi que l'ensemble des PV de Commissions.

6. Ajustements Comité Directeur et Commission

Le Comité Directeur a pris acte de la démission de Romain LAVIGNE de son poste de membre du Comité Directeur et de membres de commissions.

Concernant les commissions, les derniers ajustements pour la saison 2026-2027 ont eu lieu :

Compétitions – Sortie de Romain LAVIGNE

Jeunes – Sortie de Romain LAVIGNE

Technique – Entrées de Marcel PIERRE, Aaron GENDARME et Bruno LAMPERTI

CSOE – Entrée de Kylian COSSON

L'ensemble des commissions est validé à l'unanimité des membres présents du Comité Directeur.

7. Date, lieu et ordre du jour de l'Assemblée Générale du District des Ardennes

L'Assemblée Générale du District des Ardennes aura lieu le 12 Décembre 2026 à partir de 8h30 à la salle du bâtiment 5 - Village 1901 – 25 rue Jean de La Fontaine – 08000 Charleville-Mézières.

Suite à l'annulation de l'Assemblée Générale d'été suite à la canicule, des sujets sont rebasculés sur l'ordre du jour de cette Assemblée Générale. La proposition d'ordre du jour est la suivante :

- Ouverture de l'AG par le Président du District et mot de bienvenue du Maire
- Présentation des invités et paroles aux invités
- Approbation du PV de l'AG du 22 novembre 2025
- Paroles aux partenaires
- Election membre du Comité Directeur
- Présentation du bilan et du compte de résultat de la saison 2025-2026
- Rapports sur les comptes annuels par le commissaire aux comptes
- Présentation du budget prévisionnel 2026-2027
- Approbation des comptes présentés – vote de l'ensemble
- Modification Règlement Intérieur du District
- Présentation des modifications règlementaires validées en AG FFF (barème disciplinaire et Statuts types)
- Rapport d'activités 2025-2026
- Clôture de l'AG

Par rapport à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale d'été qui devait se tenir fin Juin, le choix a été fait de retirer les remises des récompenses aux champions 2025-2026 qui seront faites dans un nouveau format. De plus compte tenu de l'entrée en vigueur du Statut des Educateurs et sa présentation lors des réunions de secteur de Septembre, il a aussi été décidé de supprimer ce point de l'ordre du jour. En revanche, sont ajoutés plusieurs sujets importants comme la présentation et l'approbation des comptes 2025-2026 ainsi que le vote des rapports financiers et d'activités.

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale est validé à l'unanimité des membres présents du Comité Directeur, il sera prochainement envoyé aux clubs accompagnés des différents documents relatif à cette dernière.

8. Plans d'actions du District des Ardennes

Lucas THOUÉ présente aux membres du Comité Directeur une feuille de route structurée autour de sept axes stratégiques :

- Structuration du District
- Offres de pratiques
- Développement
- Accompagnement des clubs
- Technique
- Partenariats et communication
- Arbitrage

L'objectif est de définir une ligne directrice claire pour les prochaines années, en fixant des orientations précises et des objectifs mesurables pour chaque secteur d'activité.

Pour garantir un suivi efficace de cette organisation, chaque axe sera piloté conjointement par un salarié référent et un élu référent, chargés de coordonner, suivre et évaluer les actions mises en œuvre.

Cette démarche vise à renforcer la structuration du District des Ardennes, à clarifier les responsabilités de chacun et à définir concrètement les missions et actions à mener afin d'assurer un fonctionnement plus efficace et cohérent au service des clubs et du football ardennais.

Les membres du Comité Directeur tiennent à remercier Lucas THOUÉ pour la qualité du travail réalisé dans l'élaboration de cette feuille de route. La présentation claire, structurée et ambitieuse des différents axes de développement a été unanimement saluée. Cette démarche constitue une base solide pour l'organisation future du District des Ardennes et permettra à chacun de s'inscrire dans un projet commun au service des clubs et du football ardennais.

9. Actions en cours menées par le District des Ardennes

Architecture Jeunes

Concernant la réforme des championnats jeunes, un projet d'évolution des compétitions par tranches d'âge (U13, U15, U17 et U19) est actuellement à l'étude. Des échanges sont en cours avec les trois autres districts champardennais afin d'harmoniser la réflexion et d'en évaluer les modalités de mise en œuvre.

Dans le cadre de ce travail collaboratif, une réunion en visioconférence est programmée le 3 Novembre afin de poursuivre les discussions et d'avancer sur les orientations communes qui pourraient être retenues pour les prochaines saisons sportives.

Lutte contre les violences et les incivilités

Dans le cadre de la lutte contre les violences et les incivilités, le District poursuit son plan de formation à destination des délégués de club. Il est précisé qu'une des sessions initialement programmées a dû être reportée en raison de l'absence de l'intervenant, Tony VASSAUX, en déplacement.
Par ailleurs, des démarches ont été engagées auprès de la Préfecture, avec l'appui de Georges CECCALDI, afin d'obtenir les coordonnées directes des interlocuteurs compétents sur ces thématiques. Cette initiative vise à faciliter les échanges et à renforcer la réactivité dans le traitement des situations liées aux violences et aux incivilités sur les terrains et leurs abords.

Déploiement Caméras MOTOROLA

Concernant le dispositif de caméra embarquée mis en place par la FFF, le District va disposer désormais de quatre caméras, dont deux acquises par le District et deux offertes par la Fédération. Leur déploiement n'est toutefois pas encore effectif, une session de formation à destination des délégués devant préalablement être organisée par Tony VASSAUX.
Il est rappelé que ces équipements fonctionnent uniquement sur déclenchement, dans le respect du cadre réglementaire en vigueur. Contrairement à un système de captation continue de type GoPro, aucune visualisation en direct n'est possible. Les images enregistrées font l'objet d'un transfert sécurisé garantissant le respect des dispositions relatives à la protection des données personnelles (RGPD).
À titre d'information, la Ligue dispose actuellement de neuf caméras mobilisées chaque week-end sur des rencontres identifiées.

Le règlement sur l'utilisation des nouvelles caméras MOTOROLA est présenté et validé à l'unanimité des membres présents et sera transmis à la FFF. Ce dernier sera diffusé sur le site internet du District des Ardennes et transmis aux clubs pour information.

Installations Sportives

Concernant les installations sportives, ce dossier demeure une priorité du mandat. Dans cette optique, une lettre ouverte a été adressée aux élus (Responsables politiques, le Président de la FFF et de la

LGEF…) afin de les sensibiliser aux enjeux liés à l'entretien, à la modernisation et au développement des infrastructures sportives sur le territoire.
Plusieurs rencontres ont déjà été organisées avec plusieurs municipalités, afin d'échanger sur les besoins des clubs et les perspectives d'amélioration des équipements.
Le Comité Directeur se félicite du soutien apporté à cette démarche par les députés Lionel VUIBERT et Pierre CORDIER. Par ailleurs, un rendez-vous est fixé le 9 novembre prochain avec Boris RAVIGNON, Président d'Ardenne Métropole, afin de poursuivre les échanges sur les problématiques rencontrées par les clubs du territoire.
Enfin, il est indiqué que la réponse officielle du Conseil départemental est toujours attendue. Une relance a été effectuée par l'intermédiaire d'une conseillère départementale afin d'obtenir un retour sur les sollicitations formulées par le District des Ardennes.

Valorisation des Clubs
Dans le cadre de la valorisation et de l'accompagnement des clubs, Yoann GERMAIN, référent en charge des partenariats, poursuit les actions destinées à soutenir les structures nouvellement engagées dans le paysage footballistique ardennais.
Depuis le début de la saison, quatre nouveaux clubs ont rejoint le District. Afin de favoriser leur développement et de faciliter leur démarrage, trois remises de kits de matériel, d'une valeur comprise entre 350 € et 400 € chacune, ont déjà été effectuées. Une quatrième remise est programmée dans les prochaines semaines.
Cette action témoigne de la volonté du District d'accompagner concrètement les clubs dans leur structuration et de leur fournir les moyens nécessaires à la mise en place de leurs activités dans les meilleures conditions.

10. Présentation du dispositif « *Projet Club* » par Benjamin HUYGHE

Benjamin Huyghe présente au Comité Directeur le nouvel outil fédéral « *Projet Club* », désormais accessible via l'application Footclubs, dans l'onglet dédié. Une démonstration de son fonctionnement est réalisée afin de présenter les différentes fonctionnalités mises à disposition des clubs.

Cet outil permet aux associations de réaliser un diagnostic complet de leur structure, tant sur le plan sportif qu'organisationnel. À partir de cette analyse, les clubs peuvent définir leurs axes de progression, établir un plan d'action sur une durée adaptée à leurs besoins, allant d'une saison à plusieurs années, et disposer automatiquement d'un support de présentation d'une quarantaine de diapositives. Ce document constitue un véritable outil d'aide à la communication auprès des collectivités territoriales, partenaires privés et potentiels sponsors.

La mise en œuvre du Projet Club repose sur la constitution d'une équipe projet au sein de chaque club. Si l'effectif idéal se situe entre cinq et dix personnes, une équipe de quatre à cinq membres apparaît comme une base réaliste pour la majorité des structures. Les personnes impliquées doivent bénéficier

de l'autorisation spécifique « Projet Club » dans Footclubs afin de pouvoir accéder à l'outil et participer aux travaux.

Cette équipe a pour mission de concevoir le projet, d'en assurer la diffusion auprès des différents acteurs du club et d'en suivre l'évolution dans le temps. Une attention particulière est portée à l'identification des interlocuteurs les plus pertinents au sein des clubs afin de garantir la réussite de la démarche. Il est notamment préconisé de s'appuyer sur des membres investis dans les commissions techniques ou administratives plutôt que sur les seuls présidents, dont les responsabilités sont déjà nombreuses.

L'ambition de la Fédération est que l'ensemble des clubs ardennais dispose d'un Projet Club dans un délai de trois ans, soit près d'une centaine de structures concernées. À ce jour, onze clubs se sont déjà engagés dans cette démarche.

Benjamin Huyghe informe également le Comité Directeur de l'organisation récente du premier CFI Projet (Certificat de Formation Initiale) à Saint-Menges, qui a réuni cinq participants. Si la mobilisation est restée limitée pour cette première session, cette situation s'explique notamment par le caractère récent du dispositif. Une nouvelle formation est programmée en janvier à Charleville-Mézières avec un objectif de participation compris entre dix et quinze stagiaires.

Enfin, il est annoncé qu'un « Label Projet Club » devrait voir le jour dès la saison prochaine. Celui-ci viendra valoriser les clubs engagés dans la démarche, selon des modalités de reconnaissance qui restent à préciser par la Fédération. À terme, l'utilisation de l'outil Projet Club deviendra une condition nécessaire à l'obtention des labels fédéraux existants.

11. Organisation des visites de clubs

Le Comité Directeur a engagé une réflexion sur l'organisation des visites d'accompagnement auprès des clubs. Deux modèles ont été étudiés : la désignation d'élus référents fixes en charge du suivi des clubs ou une organisation reposant exclusivement sur un découpage géographique du territoire.

À l'issue des échanges, il a été décidé de retenir une organisation mixte, combinant la présence de trois à quatre élus référents chargés d'apporter leur expertise et en soutien les élus du secteur concerné. Cette formule doit permettre d'assurer un accompagnement de proximité tout en garantissant une cohérence dans les actions menées auprès des clubs.

Les membres du Comité Directeur ont également exprimé leur volonté de faire participer un maximum d'élus à cette démarche. L'objectif est de favoriser une rotation des représentants mobilisés, afin de ne pas solliciter systématiquement les mêmes personnes et de permettre à chacun de contribuer activement à la vie du District.

12. Recrutement de nouveaux profils et création d'un Conseil de réflexion

Le Comité Directeur a échangé sur la possible création d'un « *Conseil de réflexion pour l'avenir du football ardennais* ». Cette instance consultative aurait vocation à réunir une vingtaine de personnes reconnues pour leur expérience et leur connaissance du terrain, issues de différents horizons du football départemental : présidents de club, éducateurs, techniciens ou dirigeants.

Plusieurs noms ont été évoqués au cours des discussions, dans l'objectif de constituer un groupe de travail représentatif et force de proposition sur les enjeux futurs du football ardennais. Les échanges ont permis de mettre en avant la richesse des profils susceptibles d'apporter leur expertise, tout en soulignant la nécessité de veiller à la complémentarité des compétences et des sensibilités représentées.

Les personnes susceptibles d'intégrer ce conseil seront reçues afin de leur présenter les objectifs et le fonctionnement de ce groupe de réflexion. Cette démarche ne constituera aucun engagement de part et d'autre, le Comité Directeur conservant la responsabilité de valider la composition définitive du groupe.

13. Délégués du District aux Assemblées Générales de la Ligue

Le Comité Directeur fait un point sur la représentation des clubs du District des Ardennes lors des Assemblées Générales de la Ligue. Il est rappelé qu'un minimum de cinq binômes de délégués est nécessaire afin de permettre au District de disposer de la totalité de ses voix lors des votes.

Il est constaté que deux binômes ne remplissent désormais plus les conditions requises pour représenter les clubs du District, leurs membres n'étant plus titulaires d'une licence au sein d'un club ardennais ou bien ceux-ci ont des licences dans des clubs évoluant en Ligue.

Il est donc envisagé de réaliser une nouvelle élection de Délégués du District des Ardennes pour les Assemblée de Ligue. Cependant au regard des délais statutaires en vigueur, il n'est pas possible d'organiser une nouvelle élection avant la prochaine Assemblée Générale de la Ligue, les candidatures devant être déposées au moins trente jours avant le scrutin.

En conséquence, le Comité Directeur prend acte de cette situation et décide d'inscrire ce point à l'ordre du jour de la prochaine Assemblée Générale du District afin de procéder aux désignations nécessaires et garantir une représentation optimale des clubs ardennais lors des futures échéances régionales.

14. Finances et comptabilité

Le Comité Directeur est informé que M. Chibane, Commissaire aux Comptes du District, présentera prochainement les comptes aux membres lors du prochain Comité Directeur.

Le Comité prend également acte de l'absence de cabinet comptable extérieur depuis la décision prise par la précédente mandature de mettre fin à cette prestation, jugée trop coûteuse. Depuis lors, la gestion sociale et l'établissement des paies sont assurés en interne par Valérie, avec l'appui ponctuel de M. Chibane dans le cadre d'une mission complémentaire, ainsi qu'une assistance téléphonique souscrite auprès de l'éditeur du logiciel de paie.

Les échanges ont mis en évidence un point de vigilance important lié à la forte dépendance envers une seule personne pour la réalisation des paies et des virements. En cas d'indisponibilité de cette dernière, aucune véritable solution de remplacement n'est actuellement identifiée, notamment concernant l'accès aux outils, aux informations bancaires et aux logiciels spécifiques utilisés.

Plusieurs pistes d'amélioration ont été évoquées afin de sécuriser davantage le fonctionnement administratif du District. Parmi celles-ci figurent la réexternalisation de la gestion de la paie, solution plus coûteuse mais offrant davantage de garanties, la mise en place d'un accès partagé pour une seconde personne référente, ainsi que la généralisation d'un coffre-fort numérique destiné à l'archivage et à la diffusion des bulletins de salaire dématérialisés.

Enfin, Yoann GERMAIN a indiqué qu'il se rapprocherait d'un cabinet comptable afin d'obtenir une proposition tarifaire permettant au Comité Directeur d'évaluer l'opportunité d'un éventuel retour à une prestation externalisée.

15. Opérations caritatives

Le Comité Directeur confirme la reconduction de son action en faveur du Téléthon. À ce titre, il est décidé que la somme de 10 € sera reversée pour chaque but inscrit lors des rencontres de D1 masculine et D1 Féminine programmées le 31 octobre et 1er novembre. Ce bloc week-end a été retenue car il correspond aux dernières journées pouvant être disputées avant la trêve hivernale, tout en prenant en compte les éventuels aléas météorologiques susceptibles de perturber le calendrier des compétitions.

Un point est également réalisé sur l'opération Octobre Rose, menée au cours des trois derniers week-ends sur les compétitions féminines. Dans le cadre de cette action de sensibilisation et de soutien à la lutte contre le cancer du sein, il a été décidé d'octroyer 1 € par but marqué en D1 et D2 Seniors F sur toutes les rencontres d'Octobre à une association. Le choix de l'association bénéficiaire de ce don reste à définir et fera l'objet d'une prochaine décision. Le Comité Directeur fera un décompte final après le bloc week-end du 31 Octobre et 1er Novembre.

Le Comité Directeur se félicite de la mobilisation des clubs et des licenciés à travers ces opérations solidaires, qui témoignent de l'engagement du football ardennais en faveur de causes d'intérêt général et des valeurs de solidarité portées par notre sport.

16. Validation du Règlement Intérieur de la CDA

Lecture est faite du nouveau règlement de la Commission des Arbitres avec les changements demandés par le Comité Directeur.

Après une lecture complète du règlement intérieur de la CDA, celui-ci est validé à l'unanimité des membres présent du Comité Directeur.

17. Validation des Règlements Coupe Spécifique Futsal et Coupe Futsal Hivernal

Lecture est faite des deux règlements relatifs aux compétions Futsal dans les Ardennes.

Après un petit temps d'échange, les règlements sont validés à l'unanimité des membres présent du Comité Directeur.

Une clarification réglementaire a aussi été validée concernant les compétitions Futsal. Il est confirmé que la Coupe spécifique Futsal du District demeure réservée aux équipes engagées dans les compétitions départementales.

En revanche, la Coupe Futsal Hivernal conservera son caractère ouvert et pourra accueillir l'ensemble des équipes intéressées, y compris celles évoluant au niveau régional.

18. Questions diverses

Projet Chatbot / Hommage Bernard GIBARU
Le Comité Directeur est informé de l'avancement du projet de Chatbot (assistant règlementaire) en hommage à Bernard GIBARU. À la suite d'un échange avec la famille, le visuel a été retravaillé afin de mieux répondre aux attentes exprimées. Le lancement de la communication reste désormais conditionné à la réception de l'autorisation officielle de Mme Gibaru. Sous réserve de cette validation, une publication sera réalisée en début de semaine prochaine et relayée auprès de l'ensemble des clubs du District des Ardennes afin d'officialiser le lancement de cet outil.

Partenariat Crédit Agricole
Un point est effectué sur les échanges récents avec le Crédit Agricole. La rencontre s'est révélée particulièrement constructive et laisse entrevoir la poursuite du partenariat ainsi que le maintien de

l'investissement de l'établissement aux côtés du District des Ardennes.

Dans le cadre du partenariat avec le Crédit Agricole, Yoann GERMAIN, accompagné de Lucas THOUÉ, a mené des échanges fructueux ayant permis d'obtenir la mise à disposition de places pour plusieurs rencontres du Stade de Reims. Cette initiative s'inscrit dans la volonté du District de valoriser l'engagement des bénévoles du football ardennais en leur offrant l'opportunité d'assister à des rencontres de haut niveau en récompense de leur investissement au service des clubs et des licenciés.

Partenariats
Il est précisé que la quasi-totalité des partenariats du District a été renouvelée, témoignant de la confiance accordée par les partenaires aux actions menées et à la dynamique engagée par le District.

Par ailleurs, plusieurs nouveaux partenaires ont d'ores et déjà manifesté leur volonté d'accompagner le District. Leur engagement devrait être officiellement annoncé dans les prochaines semaines, venant ainsi renforcer le réseau de soutien et les moyens mis au service des projets portés par le District des Ardennes.

Contrat photocopieur
Le Comité Directeur évoque le contrat de location du photocopieur actuellement en vigueur. Une comparaison réalisée avec des offres concurrentes a mis en évidence un écart tarifaire significatif sur la partie contractuelle concernant la location de l'appareil. Le contrat arrivant prochainement à échéance, une renégociation sera engagée afin d'obtenir des conditions plus avantageuses.

Dérogations sportives
Plusieurs demandes de dérogation ont été examinées :
Une demande de surclassement concernant un joueur U10 pour évoluer en catégorie U13 a notamment été étudiée. **La demande a été refusée à la majorité des membres présents du Comité Directeur.**

Le Comité a également examiné une demande formulée par un club portant sur la possibilité à un groupe constitué de 3 filles âgées de 11 ans et de 3 garçons U10 de participer aux plateaux U9. **Cette demande a elle aussi été refusée à la majorité des membres présents du Comité Directeur.**

Une troisième demande de dérogation a été reçue pour faire participer une équipe féminine U9 aux plateaux U7. Le club estime qu'il serait plus adapté de les faire évoluer dans des plateaux U7 car elles sont encore dans une phase de découverte et d'apprentissage et cela leur permettraient de prendre davantage de plaisir dans le football. **Le Comité Directeur a également refusé cette demande à la majorité des membres présents.**

Enfin, un cas particulier concernant une joueuse U15F a été évoqué. Celle-ci ne souhaite pas jouer en

mixité et le club souhaite donc la faire évoluer en Séniors F avec qui elle s'entraine déjà au sein du club. **Cette demande est aussi refusée à la majorité des membres présents du Comité Directeur.**

Sinistre au sein de l'AMC

Le Comité Directeur examine la situation faisant suite à l'incendie ayant touché les installations de l'AMC durant le mois de Juin 2026. Une demande de soutien a été formulée par le club. **Après discussion, les membres présents se sont montrés favorables à un accompagnement sous forme d'aide matérielle, notamment par l'intermédiaire de partenaires du District des Ardennes.**

Formation des éducateurs

Un membre du Comité attire l'attention sur le coût élevé de certaines formations d'éducateurs, notamment des diplômes fédéraux. Une demande de réflexion est souhaitée sur la possibilité de mettre en place un dispositif d'engagement réciproque entre le club et le candidat à la formation, inspiré du modèle existant pour le statut de l'arbitrage. Ce sujet nécessitant des études complémentaires, il est décidé de poursuivre la réflexion lors d'une prochaine réunion.

Indemnisation des arbitres

Un membre du Comité Directeur suggère d'étudier la possibilité que le District des Ardennes prenne directement en charge le règlement des arbitres ayant officié lors des rencontres. Cette proposition viserait à supprimer le système actuel de paiement par les clubs, souvent réalisé par chèque et remis aux éducateurs ou dirigeants, une procédure jugée à la fois contraignante et peu sécurisée.
L'idée serait de s'inspirer du fonctionnement déjà en vigueur pour la péréquation des arbitres en D1 et en Futsal, avec une centralisation des flux financiers par le District.

Après échanges, les membres du Comité Directeur soulignent toutefois les difficultés qu'engendrerait la mise en place d'un tel dispositif. En effet, cette organisation nécessiterait un suivi administratif et comptable particulièrement important, avec la gestion de plusieurs centaines d'opérations financières sur la saison. Elle impliquerait également une avance de trésorerie conséquente de la part du District des Ardennes.
Au regard de ces contraintes, le Comité Directeur prend acte de la proposition mais considère qu'il n'est pas possible de satisfaire cette demande.

Aucune autre question n'étant soulevée, la séance est levée.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 21h30.

Date de la prochaine réunion du Comité Directeur : dans l'attente d'une date conditionnée à la présence du Commissaire aux Comptes.

Le Président,

Raphaël GOSSET,



Le Secrétaire Général,

Yoann GERMAIN,

